

DEMANDE DE CHANGEMENT DE PILIER OU D'ORIENTATION

à transmettre directement à votre faculté

Le présent formulaire est destiné uniquement aux étudiants-e-s actuellement immatriculés-e-s à l'Université de Neuchâtel qui souhaitent rester dans le même cursus, mais changer de pilier (FLSH) ou d'orientation (FSE).

Conformément à l'art. 24 al. 2 du RAUN (Règlement d'admission à l'Université de Neuchâtel), le changement ne peut intervenir « qu'à la fin d'un semestre, à l'exception du premier semestre d'études, cas échéant du premier semestre après le tronc commun, durant lequel le changement peut avoir lieu en tout temps. » Dans le cas d'une demande d'abandon d'un pilier, celle-ci sera prononcée uniquement à la fin du semestre si « l'étudiant [s'est] inscrit ou [s'il] devait s'inscrire à des examens, dont il ne peut ou n'aurait pu se retirer sans être en échec » (c.f. RAUN art. 35 al. 2).

Ce formulaire est disponible sur le portail « pour les étudiants » -> démarches administratives.

Nom Prénom

Date naissance No matricole

Adresse : chez (c/o) Rue et No

Code postal Localité Pays

Téléphone Portable

Pour les étudiant-e-s en Faculté des lettres et sciences humaines

Piliers actuels : BANS BA AS MA Nombre ECTS: 40 70 90 30 60 90 120

12 □ □ □ □ □ □ □ □

РНК-репликация вируса гриппа

NUMBER EST. 10 15 30 35 35 35 40

PS

P3

Pour le MA : l'orientation :

¹ BA NS : Nouvelle structure BA pour les étudiant-e-s immatriculés en 2020-21 ou dès 2021-22. Les étudiant-e-s immatriculés avant 2020-21 restent dans l'ancienne structure BA (AC).

Pour les étudiants des autres facultés

	Inscription actuelle	Inscription souhaitée
Orientation		

Avez-vous subi un échec définitif à l'UoN ou dans une autre université ?

Qui Non

Si oui : branche(s), nom de l'institution et date

Pour quand souhaitez-vous ce changement ? (semestre et année) :

Partie à remplir par la Faculté concernée :

Après examen des implications sur le cursus, la Faculté confirme que le changement demandé peut être fait. Le pilier abandonné peut être prononcé par le Bureau des immatriculations.

immédiatement après la publication des notes le

Date _____ Timbre et signature _____